Legallais

Intégration totale de DFC²

Début octobre, la direction du groupe Grand Comptoir a annoncé l'intégration de l'activité de DFC² et de ses salariés au sein de Legallais. Par cette opération, les deux agences de Rezé et de La Roche-sur-Yon du distributeur intègrent ce réseau, porté à 34 unités, et accèdent ainsi à l'ensemble de l'offre produits de l'enseigne ainsi qu'à ses outils et services (catalogue, site internet, puissance logistique…). Cette consolidation va permettre d'accélérer le développement du groupe en région Pays de la Loire où il disposait déjà de deux points de vente à Nantes et Angers.

Pour rappel, spécialisée dans la quincaillerie pour professionnels, la société DFC² a été créée en 1990 par Benoît Couteau avant d'être rachetée par le groupe Grand Comptoir en 2014. Depuis, ses cinq agences implantées en Bretagne et Pays de la Loire ont été conservées avec leurs offres et spécificités propres avant d'être progressivement intégrées au sein de l'entreprise Legallais, processus qui trouve sa conclusion cet automne.